

TERROIR LE NON-FILTRÉ EST TIRÉ : LE MILLÉSIME 2023 SERA FRAIS ET ÉQUILIBRÉ

Troublez-le, étez-le, renversez-le

C'est la star du terroir en janvier : premier cru de l'année, le non-filtré est présenté officiellement ce mercredi et ravira nos palais au moins jusqu'en été. Les viticulteurs qui en produisent sur le territoire communal, accompagnés sur la photo par la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, nous livrent leurs secrets. Et proposent des idées originales pour accompagner ce vin festif et troublant. → PAGE 7



DAVID MARCHON

Dans ce numéro

POLITIQUE
Des mesures pour faire face aux défis climatiques
→ PAGES 2 et 3

PATRIMOINE
Au fil des fontaines du centre-ville
→ PAGES 10 et 11

LA CÔTE
Roger, 100 ans et une vie bien remplie !
→ PAGE 20

L'édito | Un café pour se rencontrer

NICOLE BAUR

Conseillère communale
Dicastère de la famille, de la formation,
de la santé et des sports



rencontres se sont déployés par la suite à La Coudre, dans l'immeuble pour personnes âgées situé à la rue de la Dîme (désormais propriété de la Ville), avec la complicité de l'association de quartier. Désormais, c'est à Peseux et à Corcelles-Cormondrèche que ces rendez-vous réguliers, une fois par mois, seront à la disposition des retraité-e-s. Se maintenir en santé, c'est non seulement bouger, se nourrir correctement et se soigner, mais c'est également garder ou tisser des liens, voir des gens, ne pas s'isoler. Convaincue de son rôle en la matière, la Ville a décidé d'élargir ces rencontres en 2024 aux sept quartiers couverts par les sept assemblées citoyennes. Aucune inscription n'est nécessaire, aucune obligation, juste l'envie d'aller prendre un café et de «voir du monde», comme aurait dit ma maman... Vous trouverez à l'avenir, dans N+, le rappel régulier des rendez-vous et des lieux. ●

Comment lutter contre le mitage de l'environnement relationnel lorsque l'on prend de l'âge? Comment aller à la rencontre de ses voisin-e-s que, dans les villes, on ne connaît pas toujours ? Comment se sentir utile et se mettre au service de la communauté alors que l'on n'a plus d'obligations professionnelles, mais qu'on se sent encore plein d'énergie ? C'est pour répondre à ces questions que la Ville a étendu l'organisation de cafés-rencontres à tout le territoire de la commune fusionnée. Lancés dans un premier temps à Valangin avec un rendez-vous mensuel qui connaît un franc succès depuis trois ans, les cafés-

CONSEIL GÉNÉRAL DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Des mesures pour faire face aux défis climatiques



Grâce à la modification réglementaire acceptée lundi soir, la protection et la plantation des arbres sera harmonisée. Ici lors d'une récente plantation dans un verger à Corcelles-Cormondrèche. DAVID MARCHON

Le Conseil général a approuvé, sans opposition, le rapport d'information concernant la stratégie relative à l'espace environnemental et aux défis climatiques. Il s'agit d'une déclinaison du plan climat cantonal à l'échelle communale, qui dresse la liste d'actions concrètes à poursuivre et à renforcer dans les années à venir pour atteindre les objectifs ambitieux fixés au niveau cantonal à l'horizon 2040.

Réduction de l'éclairage public, création de zones de fraîcheur, végétalisation des cours d'école, monitoring de la qualité de l'air dans les zones sensibles: la stratégie climatique de la Ville fait état au total de 33 mesures en cours ou à entreprendre à court et moyen termes. «La

prévention et la résilience face à l'évolution climatique, tout comme la préservation et le développement des ressources naturelles locales, doivent trouver un équilibre harmonieux avec les activités de notre communauté humaine: cet équilibre est au cœur de la politique de durabilité que souhaite promouvoir le Conseil communal. Il s'agit d'une stratégie transversale, afin de mettre en valeur les liens et la cohérence des domaines d'action identifiés pour l'air, pour l'eau, pour les sols, pour la diversité des milieux naturels, et pour la nuit», explique le Conseil communal dans son rapport. «Les mesures décrites dans le rapport ont pour objectif de soulager notre environnement d'une partie de la pression que les activités humaines font peser sur lui: le bénéfice de la protection de l'environnement est double, à la fois sur le cadre naturel lui-même et sur la qualité de vie, la santé et la sécurité des citoyennes et des citoyens», a sou-

ligné le conseiller communal Mauro Moruzzi, en charge du développement durable.

AGIR FACE À L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

La stratégie climat de la Ville a reçu un accueil largement favorable de la part de l'ensemble des groupes politiques. «Nous saluons la volonté politique d'aller de l'avant dans ces thématiques, notamment face à l'érosion de la biodiversité», a relevé Romain Brunner pour le groupe VertPop-Sol, émettant toutefois un bémol. «Un point préoccupe notre groupe: la mise en œuvre. Il ne s'agit que d'une déclaration d'intention et l'engagement du Conseil communal nous paraît un peu mou, notamment pour proposer des mesures concrètes. Certains objectifs auraient pu être chiffrés avec des délais de réalisation».

«Le rapport du Conseil communal est vaste et intéressant, sans être embuant. Le groupe socialiste suivra la réalisation concrète des inten-

tions et des mesures. Les priorités politiques et les points critiques concernant les changements fondamentaux ou ruptures par rapport à des modes de vie actuels sont peu explicités ou un peu édulcorés dans une approche très consensuelle», a estimé le socialiste Loïc Mühlmann, laissant le groupe sur sa faim quant à la priorisation. «Nous attendions une stratégie plus déterminée!»

APPROCHE TRANSVERSALE

Le groupe des Vert'libéraux a apprécié les propositions d'actions qu'il juge cohérentes. «Le rapport livre une foule d'informations avec des axes stratégiques pertinents et correctement identifiés. Il faudrait une vue d'ensemble des mesures avec leurs coûts et des délais pour suivre la mise en œuvre», a indiqué sa porte-parole Sarah Pearson Perret. Même son de cloche du côté du PLR, qui aurait aimé obtenir des coûts précis quant aux différentes actions. «Il manque une politique d'incitation à la transition énergétique. Nous souhaiterions davantage de mesures incitatives, plutôt que contraignantes», a précisé son porte-parole Alain Rapin, qui a rappelé le soutien du PLR pour l'harmonisation des règlements proposés.

«En pratique, la politique environnementale touche plusieurs champs de l'action communale: c'est une approche transversale, bien plus qu'une liste de projets à réaliser dans certains délais et à certains coûts», a répondu Mauro

Moruzzi. «Certaines mesures sont déjà en cours, comme l'extinction de l'éclairage public, la suppression des produits phytosanitaires dans l'entretien des parcs, la production en bio des serres de la Ville, etc. D'autres sont prises en synergie avec les chantiers, telles que la perméabilisation et la végétalisation de surfaces asphaltées.» D'autres mesures prendront plus de temps, comme la lutte contre les plantes invasives ou le ruissellement en cas de fortes pluies. «Autre mesure concrète: la modification réglementaire qui vous est soumise ce soir permettra d'harmoniser la protection et la plantation des arbres et de renforcer la protection des espaces verts de valeur, tant sur le domaine public que privé. Les axes stratégiques et les domaines d'actions prévus répondent de manière concrète aux objectifs environnementaux et climatiques de la nouvelle commune fusionnée.» Ces éléments ont alimenté et précisent le Projet de territoire, et certaines mesures se matérialiseront dans le nouveau règlement d'aménagement qui sera soumis au Conseil général. Et d'ajouter: «L'objectif n'est pas de multiplier les cadres légaux, mais au contraire d'harmoniser ce qui existe, de se conformer au droit supérieur cantonal et fédéral, et d'abroger ce qui est devenu obsolète. Dans notre politique environnementale comme dans toutes les autres politiques publiques, nous visons une adaptation du cadre réglementaire et des ressources financières et humaines au plus juste des besoins». ● AK

L'avenir des Caves débattu

Le Conseil général a accordé un montant de 370'000 francs pour l'achat de bouteilles par les Caves de la Ville, afin de répondre à la demande de la clientèle privée et aux besoins internes, dont les événements officiels. Pour mémoire, la Ville détient près de 16 hectares de vignes, dont 11,5 hectares sont exploités par les Caves de la Ville. Le tâcheronnage est assuré depuis 2015 par l'association de trois viticulteurs. D'importants travaux ont été menés pour améliorer la situation économique et financière déficitaire des caves. Le Conseil communal propose aujourd'hui une réforme en profondeur de la gestion des vignes de la Ville et de l'encavage de ses vins. Après l'étude de plusieurs variantes, l'exécutif a choisi de fermer l'encavage et ainsi éviter des investissements très lourds de mise en conformité, mais de maintenir le point de vente et sa clientèle. La vinification des Caves de la Ville sera ainsi confiée à Lavanchy Vins à la Coudre, assurant une continuité avec la situation actuelle. «La solution retenue doit permettre de préserver l'identité et la visibilité de la marque des Caves de la Ville. Elle assure aussi un emploi aux collaborateurs concernés», a relevé Violaine Blétry-de Montmollin, en charge de l'économie. «Grâce au travail d'Olivier Lavanchy, et des actuels tâcherons, les Caves ont obtenu le label bio en 2023. Une assurance de qualité pour nos produits!»



Le Ruz Chatru, qui s'écoule à l'est de Corcelles, draine les eaux depuis le secteur des Vernets en direction du lac, via Milvignes. Un projet de rivière à coordonner avec Milvignes doit permettre d'établir des mesures de la source au lac. BERNARD PYTHON

AVIS DE GROUPES DANS LE PROLONGEMENT DE LA SÉANCE TENUE LUNDI SOIR

Les groupes au Conseil gén

GROUPE VERT'LIBÉRAL

SARAH PEARSON PERRET

Tout en mains pour savoir quelles mesures prendre

Le rapport sur la politique environnementale et climatique est un document qui mérite d'être lu! Certes, il faut être intéressés par la matière pour lire la petite centaine de pages consacrées à la thématique. Mais pour ceux et celles qui aimeraient savoir ce que la Commune fait ou prévoit de faire pour favoriser la biodiversité et protéger le climat, l'ouvrage vaut le détour. Le rapport nous livre une foule d'informations et de données très intéressantes sur la commune. Il aborde les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés, comme la perte de la biodiversité, la dégradation de l'environnement et du climat ainsi que la gestion des risques qui en découlent. Mais surtout il définit les axes à suivre pour garantir à long terme un espace de vie vivable et agréable aux habitantes et habitants de notre commune. Avec ce rapport nous avons tout en main pour savoir quelles mesures prendre. Le dicastère est déjà en train d'en réaliser un certain nombre. A titre d'exemple, la Commune supprime à chaque occasion possible des surfaces bitumineuses étanches et accumulatrices de chaleur au profit des sols naturels et perméables, la protection des arbres majeurs a été renforcée sur l'ensemble territoire communal, ou encore le suivi des permis de construire a été consolidé pour que les



Le groupe vert'libéral salue le fait que la Commune supprime des surfaces bitumineuses au profit de sols perméables, comme ici à Serrières.

aspects liés à la biodiversité et au climat soient mieux intégrés dans les projets de construction. Pour notre groupe, il est impératif que les autres actions proposées soient également concrétisées. Une partie des mesures pourra être mise en œuvre dans le cadre de processus déjà en cours comme le PAL (plan d'aménagement local) mais pour d'autres, il faudra avoir le courage de les réaliser et les financer. Notre groupe y veillera, car la qualité de vie des générations futures dépend des actions que nous prenons maintenant. ●

«Une partie des mesures pourra être mise en œuvre dans le cadre de processus déjà en cours comme le PAL (plan d'aménagement local) mais pour d'autres, il faudra avoir le courage de les réaliser et les financer.»

GROUPE PLR

CAMILLE GONSETH

Pour un meilleur déploiement de l'autopartage

Les questions de mobilité nous ont tenus en haleine tout au long de l'année 2023. La stratégie de mobilité et de stationnement y fut notamment débattue. Après l'avoir refusée, le groupe PLR a déposé une motion sur l'autopartage dans l'esprit que tout changement important ne se décrète pas, mais s'accompagne. Si elle est acceptée par le plenum, le Conseil communal aura alors deux ans pour y répondre. Dans ce cas, nous nous attendrions à ce qu'il empoigne ce su-

jet avec conviction et ambition. Le traitement de l'autopartage dans la stratégie susmentionnée nous a en effet laissé sur notre faim. Bien que l'encouragement à la mobilité partagée par l'implantation de nouvelles places dédiées y soit évoqué, cela nous a paru insuffisant car ne tenant pas compte des opportunités liées à l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et d'une économie du partage.

A l'heure actuelle, la commune dénombre 26 véhicules Mobility répartis sur 12 emplacements. Il est certain que cette offre devra augmenter afin d'accompagner au mieux la croissance future de la population et des emplois. Mais bien plus peut être accompli et c'est la raison pour laquelle notre motion suggère au Conseil communal d'étudier d'autres pistes, comme le subventionnement d'un abonnement annuel test de mobilité partagée, le soutien à l'usage commun de véhicules privés ou encore la possibilité de remplacer une partie de la flotte communale

de véhicules par des véhicules partagés. Rapelons ici qu'une voiture en autopartage peut remplacer 10 véhicules privés. Qu'elle sera à l'avenir le plus souvent électrique. Enfin, qu'elle est une source d'économie voire de revenus d'appoint pour les ménages qui souffrent de l'inflation. ●

«Nous suggérons d'autres pistes, comme le subventionnement d'un abonnement annuel test de mobilité partagée, le soutien à l'usage commun de véhicules privés ou la possibilité de remplacer une partie de la flotte communale de véhicules partagés.»

éral ont la parole

GROUPE VERT-E-S-POP-SOL
JEAN-LUC RICHARD

Une stratégie environnementale à concrétiser



u'entend faire notre commune pour lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols ou pour s'attaquer aux îlots de chaleur, protéger notre patrimoine arboré, soutenir la biodiversité ou encore prévenir les risques naturels ?

Ce sont quelques-uns des très nombreux enjeux, de plus en plus urgents, abordés par l'ambitieuse stratégie communale relative à l'espace environnemental et aux défis climatiques. Le groupe VertsPopSol se réjouit que Conseil communal s'engage enfin résolument pour la protection de l'environnement local et l'adaptation de notre ville aux changements climatiques. Notre groupe avait d'ailleurs lancé en 2019 une motion demandant à l'exécutif de développer un plan d'action poursuivant ces deux objectifs. La présente stratégie y répond en grande partie.

Nous regrettons toutefois qu'elle ignore largement ou totalement de vastes pans de notre territoire, qui abritent pourtant l'essentiel de la biodiversité: la forêt, le lac, les rives, les vignes, les jardins privés, les zones de protection communales et les métairies en altitude. La plupart de ces milieux appartiennent pourtant à la Ville, ce qui facilite les interventions. N'oublions pas non plus qu'une stratégie ne vaut que par ses résultats et donc par la mise en œuvre de mesures qui la concrétisent. Certaines d'entre elles nécessite-



Le groupe VPS espère que les mesures prévues sur le territoire communal seront réalisées rapidement.

ront des investissements, par exemple pour la renaturation de cours d'eau ou la création de zones de fraîcheur. D'autres, comme la réduction de l'éclairage privé sur l'espace public, passeront par des modifications réglementaires dans le cadre de la révision en cours du plan d'aménagement local. Gageons que, fort du soutien quasi unanime du Conseil général, notre exécutif - y compris sa nouvelle mouture prochainement issue des urnes - aura à cœur de réaliser rapidement les mesures annoncées. Le maintien d'une bonne qualité de vie en ville de Neuchâtel en dépend. ●

«Une stratégie ne vaut que par ses résultats, et donc par la mise en œuvre de mesures qui la concrétisent. Gageons que notre exécutif aura à cœur de réaliser rapidement les mesures annoncées.»

patrimoine le plus précieux. Un seul regret: que les Caves du Prieuré, à Corcelles-Cormondrèche, qui travaillent quatre hectares de vignes propriété de la Ville, ne figurent pas parmi les fournisseurs officiels de la commune fusionnée. Pourtant Dieu sait si leur œil-de-perdrix et leur Magie noire sont délicieux, mais hélas pas produits selon des méthodes «bio» exigées par le Conseil général! Santé et bonne année à toutes et tous! ●

GROUPE SOCIALISTE
PATRICE NEUENSCHWANDER

Santé et bonne année!

Au parti socialiste, on aime bien trinquer entre camarades! N'est-ce pas autour d'un bon verre que se sont construites les grandes avancées sociales? Et on aime boire «nos» vins produits selon des méthodes biologiques par les Caves de la Ville. Celles-ci auraient pu disparaître mais leur futur est désormais assuré. A l'avenir, le vin officiel de la Ville sera produit par un vigneron indépendant avec du raisin ayant mûri sur nos parcelles

louées à des viticulteurs privés. Le Conseil communal achètera ensuite à l'un d'eux des bouteilles labellisées «Ville de Neuchâtel» pour les vernissages et réceptions officielles mais aussi pour la revente aux particuliers. La fin de la vinification directe par la Ville de sa propre vendange permettra de substantielles économies qui pourront être réaffectées à des tâches prioritaires - dans le social par exemple - tant il est vrai qu'une collectivité publique n'a pas pour mission première de fabriquer du vin.

En revanche, en tant que chef-lieu d'une région viticole reconnue dans toute la Suisse, Neuchâtel se doit de disposer de vins de qualité sous sa propre étiquette. Tel sera le cas avec la solution retenue par le Conseil général qui a de plus pour mérite de ne pas entraîner de licenciements. Nous veillerons à ce que nos terrains en vignes ne soient jamais vendus car ils font partie de notre

«Nous veillerons à ce que nos terrains en vignes ne soient jamais vendus car ils font partie de notre patrimoine le plus précieux.»

ÉDUCATION FLORENCE CHRISTE A REJOINT LA VILLE

Nouvelle déléguée aux écoles

L'éducation sera encore plus au centre des préoccupations cette année à Neuchâtel avec le lancement du projet-pilote MAÉ d'école à journée continue. La Ville se réjouit donc tout particulièrement d'annoncer l'arrivée de Florence Christe en tant que déléguée aux écoles, qui succède à Nadja Birbaumer.

Florence Christe possède un solide bagage académique avec un master en sciences humaines et sociales, complété par un CAS en protection de l'enfance et de l'adolescence, un DAS en santé sexuelle et de nombreuses autres formations dans les domaines de l'éducation et du social. Venue de Genève en 2005, elle a posé ses valises à Neuchâtel, charmée par la taille humaine de l'Institut d'ethnologie et par la beauté sauvage des rives du lac.

EXPÉRIENCE ÉDUCATIVE

Son parcours s'est étayé avec une expérience de dix ans d'enseignement à différents niveaux, notamment dans des classes de soutien et en formation spéciale. Depuis 2019, Florence Christe exerçait la fonction de conseillère socio-éducative au Cercle scolaire du Val-de-Ruz, accompagnant les élèves, les familles et les enseignant-e-s dans une perspective à la fois de terrain mais aussi de la pensée analytique issue de la sociologie de l'éducation.

A Neuchâtel, la nouvelle déléguée aux écoles aura comme mission, au sein du Dicastère de la famille, de la formation, de la santé et des sports, d'être force de proposition dans le domaine de l'éducation - principalement l'école obligatoire -, d'apporter un soutien politique et stratégique au dicastère, d'élaborer des projets et prestations extrascolaires et enfin d'accompagner, en lien avec les chef-fe-s de projet, la mise en œuvre du projet MAÉ d'école à journée continue. Ce projet va se concrétiser dès la rentrée d'août dans les collèges du Crêt-du-Chêne à La Coudre et de Serrières - des collèges dont la Ville est propriétaire et qui seront au cœur d'une évolution décisive dans l'organisation du temps scolaire et familial.

NOUVEAU CHALLENGE

De son côté, Nadja Birbaumer, qui occupait la fonction de déléguée à la formation et à l'égalité jusqu'en septembre dernier, a souhaité opéré un tournant dans son parcours en prenant le poste de chargée de mission Egalité à la Ville d'Yverdon-les-Bains, en parallèle à d'autres projets professionnels.

Pendant huit ans, Nadja Birbaumer a représenté avec succès la Ville dans différentes institutions de niveau communal, cantonal et national, et travaillé sur de nombreux dossiers en lien avec la formation et l'égalité, tant dans l'administration, le cadre scolaire que dans l'espace public. Le Conseil communal la remercie vivement pour son engagement et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière. ●



Florence Christe est venue de Genève en 2005. BERNARD PYTHON

FAUBOURG DU LAC



Ces locaux retrouveront une activité d'ici la fin du printemps.

Un projet de centre médico-sportif

L'offre en soins médicaux s'étoffe au centre-ville de Neuchâtel. D'ici le printemps prochain, un nouveau centre médico-sportif verra le jour au faubourg du Lac 5.

Ces locaux, bien situés et bientôt réaménagés après d'importants travaux, seront occupés par une équipe de spécialistes de la médecine du sport, de la dermatocosmétique, de l'*anti-aging*, mais aussi d'un médecin généraliste, sous la bannière du cabinet Move&FM Sàrl déjà présent dans la capitale cantonale. Cette société est dirigée par le Dr Fazil Ait Benali, médecin du sport déjà actif en ville de Neuchâtel. Il doit être rejoint par d'autres spécialistes dans les domaines du sport, de la rééducation, du bien-être et des thérapies anti-âge. Ce centre-médico sportif veut aussi pratiquer la cryothérapie et la thérapie au laser.

TRAVAUX CONSÉQUENTS

Les locaux du rez-de-chaussée (environ 250m²) et du sous-sol du faubourg du Lac 5 abritaient la caserne des pompiers jusqu'à son déménagement en 2007, puis une enseigne de vêtements jusqu'en 2022. Sis à proximité immédiate du centre-ville piétonnier, des transports publics et de deux parkings, ils retrouveront ainsi une activité d'ici la fin du printemps 2024. D'ici là, des travaux conséquents doivent être entrepris: le nouveau locataire compte investir plus d'un demi-million de francs dans l'aménagement des locaux, qui seront loués à la Ville à l'état brut. Le bail, qui vient d'être signé, est établi sur le long terme.

Convaincu de la solidité de ce projet et de son utilité pour la collectivité, le Conseil communal se réjouit de voir s'installer au centre-ville un acteur de la santé spécialisé dans la médecine sportive, mais également générale, un secteur en pleine croissance qui apportera une belle complémentarité à la dynamique économique de notre ville. ●

TERROIR SORTIE CE MERCREDI DU NON-FILTRÉ, LE PREMIER VIN DE L'ANNÉE

Un millésime équilibré tout en fraîcheur !

A Neuchâtel, qui dit mois de janvier dit retour du non-filtré! Premier cru de l'année obtenu à partir des raisins de chasselas récoltés quelques mois plus tôt, ce vin frais et pétillant fait partie des spécialités régionales qui font du bien au moral en plein cœur de l'hiver.

I est arrivé le moment de découvrir le non-filtré de cette année! Si vous ne connaissez pas cette spécialité neuchâteloise, il s'agit d'un vin dont la fermentation est déjà achevée au mois de janvier et mis en bouteille sans filtration finale. De ce procédé résulte un bouquet à la robe dorée et trouble avec la présence de fines lies, ce qui crée une merveilleuse sensation de fraîcheur. C'est pour cette raison que Neuchâtel Vins et Terroir a lancé l'action de l'étiquetage à l'envers: afin de rappeler qu'il faut bien retourner la bouteille avant de déboucher et de savourer. Une étape indispensable pour remettre en suspension les lies et donner son aspect trouble au nectar. C'est retourné? A vous de déguster!

ÉQUILIBRE, ACIDITÉ ET AGRUMES

Au beau milieu du vignoble appartenant à la Ville, nous avons réuni les cinq encaveurs qui produisent du non-filtré sur le territoire communal. But de la rencontre: recueillir leurs premières impressions sur la production 2023 et leurs conseils pour bien associer mets culinaires et non-filtré. Mais avant tout, revenons sur les caractéristiques de ce millésime. La première observation est unanime: le jus de cette année est très équilibré. Patrick Sandoz souligne d'ailleurs: «On retrouve dans ce millésime à la fois une acidité marquée, une maturité et du volume en bouche, c'est très plaisant.» Concernant les arômes qui se distinguent, les avis divergent un peu. Olivier Lavanchy commente: «Je retrouve une belle acidité apportée par les notes d'agrumes citronnées bien présentes.» Mais pour Claude-Eric Maire, tout dépend de l'heure, de l'humeur ou de la température, «chaque dégustation est différente, et je retrouve à chaque fois de nouveaux arômes, notamment de fruits exotiques. La température idéale, c'est entre 8° et 10° C». Quant à Patrick Sandoz, il perçoit aussi des notes d'ananas et de poire. Ce qui témoigne dans tous les cas d'un nectar frais et fruité! On en déduit aussi que la production concernée présente une grande diversité, contrairement à d'autres années plus homogènes. Enfin, Nicolas de Pury résume un sentiment partagé: le non-filtré est surtout un vin plein de charme et festif! Celles et ceux qui voulaient en avoir le cœur net ont participé à la dégustation publique qui a eu lieu ce mercredi 17 janvier, troisième mercredi du mois comme le veut la tradition. ● so



Claude-Eric Maire, Patrick Sandoz, Florian Billod, Olivier Lavanchy et Nicolas de Pury dévoilent en primeur leur non-filtré, en compagnie de Violaine Blétry-de Montmollin. DAVID MARCHON



Laissez-vous tenter par un verre de non-filtré pour accompagner un plat d'endives au jambon.

Avec quoi déguster un bon non-filtré?

Pour l'associer avec un plat de saison, Olivier Lavanchy recommande de le déguster avec... des endives au jambon! Au printemps, Claude-Eric Maire suggère un verre de non-filtré avec une belle assiette d'asperges, alors que durant l'été, un verre bien frais se marie toujours à merveille avec une planchette apéro (comme tout au long de l'année!). Pour terminer un repas en légèreté, Patrick Sandoz vous recommande de le savourer avec un plateau de fromages. Enfin, sachez qu'un non-filtré peut se garder très longtemps, les lies jouant un rôle de conservateur naturel. Des notes confites prendront alors le dessus sur les arômes d'agrumes et de fruits exotiques. Cela dépendra évidemment de chaque millésime, mais après quelques années, de bonne surprises vous attendent! ●

MUSIQUE CLASSIQUE UN JEUNE ENSEMBLE À CORDES À L'ENSEIGNE DE 1001 HARMONIES

Au fil des Quatre saisons

Après deux premiers concerts, la saison de musique classique 1001 Harmonies se poursuit avec un jeune ensemble à cordes qui alternera les *Quatre saisons* de Vivaldi avec celles de Piazzolla. Un voyage dans le temps, de Venise à Buenos Aires, à vivre ce dimanche à 17h au temple du Bas.

Al'image du récital d'ouverture, qui avait mis en lumière une étoile montante de l'accordéon, ce troisième concert de la saison fera la part belle à la découverte avec le United Strings of Europe, un «jeune et dynamique» ensemble à cordes basé à Londres, loué par la critique pour ses programmes hors des sentiers battus et son jeu virtuose.

Sur la scène du temple du Bas, les onze musicien-ne-s jetteront des ponts entre les siècles et les continents, en rassemblant les *Quatre Saisons* d'Antonio Vivaldi et les *Quatre saisons à Buenos Aires* d'Astor Piazzolla, père du tango nuevo, dans un arrangement de Leonid Desyatnikov.

Du printemps à l'hiver, de Venise à Buenos Aires, l'ensemble alternera Vivaldi et Piazzolla, en se partageant les parties solistes et même quelque fois les instruments! «On passe d'une saison à l'autre, d'un continent à l'autre, d'une époque à l'autre... Malgré l'écart entre les œuvres, cela fonctionne très bien», sourit la pianiste neuchâteloise Myassa Leal, directrice artistique de cette saison musicale qui vise à proposer des concerts variés, originaux et de qualité, avec des musiciens renommés ou de jeunes pépites, tout en favorisant les rencontres entre les artistes, d'ici et d'ailleurs.



Onze musicien-ne-s du United Strings of Europe investiront dimanche le temple du Bas. PHOTO: SP

Début mars, le public pourra ainsi réentendre le duo formé par le pianiste neuchâtelois Francisco Leal et le violoncelliste colombien Santiago Cañón, pour un moment plein de complicité musicale qui mettra en regard Brahms, Manuel de Falla, Schnittke et Pärt. «Nous avons souhaité prolonger plusieurs collaborations nouées les saisons précédentes», souligne Myassa Leal, qui retrouvera de son côté fin avril la violoniste CláriSSa Bevilacqua et le violoncelliste Christoph Croisé, pour un concert qui fera résonner des œuvres en duo, puis en trio, de Dvorak, Fauré, Beethoven et Chausson.

LE DIEU RUSSE DU PIANO

La saison se clôt au firmament de la musique classique avec un récital du pianiste russe Arcadi Volodos. «C'est un interprète de génie; il apporte une dimension nouvelle à toutes les œuvres qu'il touche. Nous le suivons depuis longtemps et il nous fait l'honneur de revenir une nouvelle fois, avec un programme qui le verra interpréter trois compositeurs qu'il affectionne particulièrement: Schubert, Schumann et Liszt». Le concert se tiendra le 31 mai à 19h30 à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. ● AB

→ **Programme complet:** www.1001harmonies.ch

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE VERNISSAGE D'UNE NOUVELLE EXPOSITION

Regards sur les livres d'artistes



Thierry Châtelain, directeur de la BPU, devant l'une des vitrines.

Qu'est-ce qu'un livre d'artistes ? C'est la question au centre d'une exposition à découvrir jusqu'à fin avril à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

D'un poème d'Eluard illustré par Fernand Léger à un recueil de poésies d'Edith Boissonnas orné d'une gravure originale de Giacometti, en passant par un livre-sculpture ou des ouvrages de format miniature: la BPU conserve une collection de livres d'artistes d'une extraordinaire diversité sur laquelle se sont penché-e-s six étudiant-e-s de master à l'Institut d'histoire de l'art et muséologie de l'Université de Neuchâtel, sous la direction de Valérie Kobi. De leurs recherches est née *Le Souffle créateur*, une exposition qui questionne la notion même de

livre d'artistes, un objet hybride aux frontières imprécises, dont il n'existe pas de définition stricte. Certains conçoivent le livre d'artistes comme le fruit d'une collaboration entre un artiste et un écrivain, d'autres comme un livre illustré, d'autres encore comme un objet d'art autonome, relève le directeur de la BPU Thierry Châtelain.

Quels types de dialogues existe-t-il entre image et écriture ? Le livre d'artistes est-il toujours un livre ? Les carnets et journaux intimes entrent-ils dans cette catégorie ? Chaque vitrine évoque un aspect particulier, tels le tirage, le format ou la bibliophilie, pour présenter une cinquantaine d'ouvrages, du XV^e siècle à nos jours, avec un focus particulier sur la production neuchâteloise. Le vernissage se tient mercredi 24 janvier à 18h30 à la salle de lecture. ● AB

Quelques rendez-vous à venir

SPORTS

Coupe neuchâteloise de patinage artistique

Les patinoires du Littoral vibreront ce week-end au rythme de la 30^e Coupe neuchâteloise de patinage artistique. Plus de 330 athlètes de toute la Suisse romande, des catégories pré-compétition jusqu'aux adultes (niveau régional ou national), sont attendus. L'occasion d'assister à des prestations spectaculaires, tant techniques qu'artistiques, souligne le Club des patineurs de Neuchâtel Sports, à l'origine de cet événement porté par une centaine de bénévoles. Entrée libre pour le public, buvette avec restauration simple. ●

- Patinoires du Littoral, patinoire secondaire
Du 19 au 21 janvier.
Programme : www.cerneuchatel.ch

THÉÂTRE AMATEUR

Quatre courtes pièces d'Ionesco

Il était une fois la raisonnable inconscience des classes sociales, la rigide sinuosité de la loi, un judicieux totalitarisme saugrenu et les sages clichés d'une conversation insensée... La Comédie de Serrières, troupe amateur du théâtre Tumulte, présente *Ionescamment*, un spectacle réunissant quatre courtes pièces d'Eugène Ionesco : *Le Maître*, *La Jeune Fille à marier*, *La Nièce-Epouse* et *Le Vicomte*. Une plongée dans un monde délicieusement absurde par un auteur canonisé maître du genre, dans une mise en scène de Jean-Philippe Hoffman. ●

- Théâtre Tumulte
Grand'Rue 37, Peseux.
Du 20 janvier au 2 février.
Je, ve et sa à 20h, di à 17h.

ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS

Les petits-enfants, plaisir ou surcharge ?

Pour ses 10 ans, l'association Etre grands-parents aujourd'hui organise une table ronde sur un thème d'actualité, alors que le manque de places en crèches et structures d'accueil met une forte pression sur les grands-parents : «La garde des petits-enfants, entre plaisir et surcharge». Prendront la parole la conseillère communale Nicole Baur, en charge notamment de la politique d'accueil extrafamilial de la Ville de Neuchâtel, l'ancienne conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti, le conseiller national Fabien Fivaz et Jacques Aubert, médecin retraité et grand-père de sept petits-enfants. ●

- Aula du lycée Denis de Rougemont
Mardi 23 janvier à 18h30.
Entrée libre.



La Sestina chantera des jeux d'amours italiens et français de la Renaissance. LÉONARD DUPRAZ

SOS MÉDITERRANÉE

Un concert au grand cœur

« Vous entendrez des plaisantins chanter des choses audacieuses dans la bonne humeur: des farces, des ballades avec des mascarades, des divertissements et des soupirs passionnés. » Sous la direction d'Adriano Giardina, l'ensemble La Sestina, spécialisé dans la polyphonie de la Renaissance, donnera voix au *Festino nella sera del giovedì grasso avanti cena* à cinq voix d'Adriano Banchieri, des pièces enjouées que l'on entendait pendant la fête du Jeudi gras. Des madrigaux italiens et chansons françaises des XVI^e et XVII^e siècles complètent le programme de ce concert caritatif, organisé en faveur de SOS Méditerranée suisse par son antenne neuchâteloise. ●

- Chapelle de la Maladière. Lundi 22 janvier à 18h30. Entrée libre, collecte.

AVANT-PREMIÈRE

Apprendre à «Vivre avec les loups»



« Cela fait trente ans que les loups sont revenus, et pourtant très peu de monde se prépare à leur retour ». C'est le constat dressé par Jean-Michel Bertrand dans son nouveau documentaire. Nous entraînent dans un fascinant voyage au cœur des Hautes-Alpes, le photographe et cinéaste animalier nous invite à nous défaire de «plusieurs siècles d'une culture de diabolisation de la nature» pour envisager la possibilité de «vivre avec les loups», tout simplement. Une avant-première proposée par Passion Cinéma, à découvrir en présence de Julien Perrot, rédacteur en chef de *La Salamandre*. ●

- Cinéma Bio
Dimanche 21 janvier à 14h.
Billetterie www.cinepel.ch

JEUNE PUBLIC

Gretel, Hansel et les autres



Un soir après l'école, tout le monde cherche Gretel et Hansel. Leurs parents, d'habitude très occupés, s'inquiètent, la police enquête et la nounou pleure. Sans prévenir personne, la sœur et le frère ont choisi de fuir un monde sans saveur pour affronter leur destin dans une forêt pleine de dangers, où surgissent tour à tour des personnages réels ou imaginaires, peuplant les coulisses de l'enfance. Une adaptation «enjouée et sensible» du célèbre conte des frères Grimm signée par Igor Mendjisky, «l'un des auteurs et metteurs en scène les plus doués de sa génération». ●

- Théâtre du Passage
Samedi 20 janvier à 18h.
Dès 7 ans.

HISTOIRE EN BALADE AU CŒUR DE LA CITÉ POUR ADMIRER LES DIFFÉRENTES FONTAINES QUI EMBELLISSENT

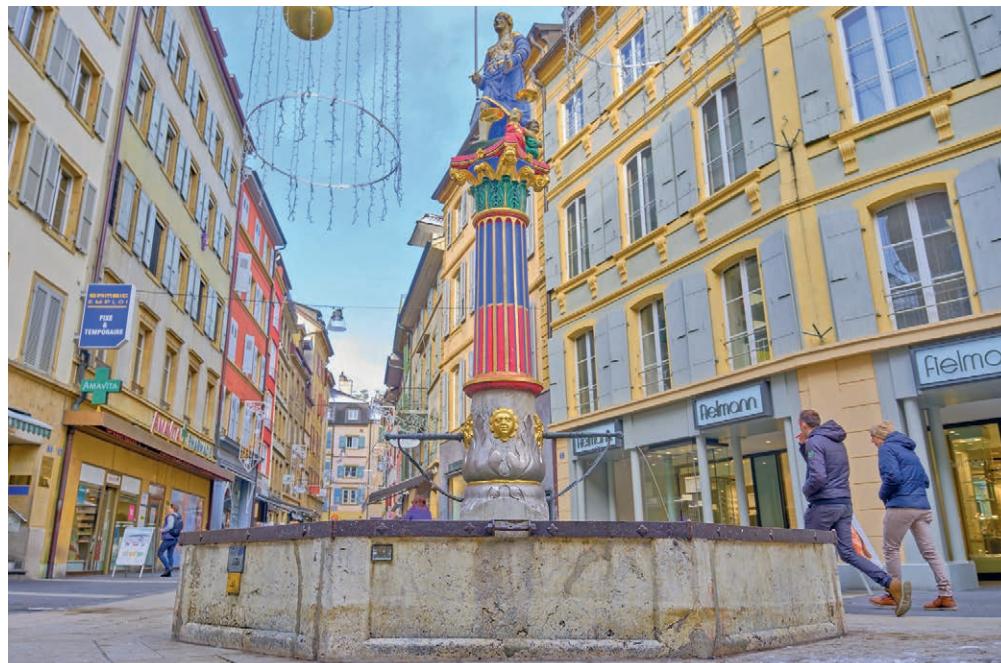
A la découverte des fontaines

Avez-vous déjà pris le temps d'observer les fontaines, ornées de splendides statues, du cœur historique de Neuchâtel ? Apparues au 16^e siècle, elles étaient essentielles à la vie des habitant-e-s. Oasis de fraîcheur en été et source d'eau potable en tout temps, elles représentent aujourd'hui des éléments décoratifs qui font partie du patrimoine historique de la ville. Voyez plutôt !

TEXTES: ANNE KYBOURG - PHOTOS: BERNARD PYTHON

Al'époque, la population ne disposait pas d'eau courante. Alimentées par la source d'eau de l'Ecluse, les fontaines assuraient un accès à l'eau potable, aussi pour abreuver le bétail. «Il faut s'imaginer une autre ville que celle que l'on connaît aujourd'hui, faite d'autres bruits et d'odeurs. Le centre-ville avait une autre morphologie avec de petits ponts qui enjambaient le Seyon, sale comme un égout. Des bruits de chars et les sabots des chevaux résonnaient sur les pavés, tandis que l'on

abattait des animaux en pleine rue, sans oublier la vente à la criée. Les rues étaient sales et une odeur probablement nauséabonde s'en dégageait», raconte Grégoire Oguey, archiviste communal. Repeintes régulièrement, les sculptures des fontaines historiques de la ville affichent des couleurs vives, ornées de feuilles d'or. «Elles sont moins immuables que l'on peut le penser. Certaines fontaines ont été déplacées comme le puits de la place des Halles, de même que des fûts, et des bassins changés de configuration». ●



La fontaine de la Justice au faubourg de l'Hôpital

Située à l'angle de la rue de l'Hôpital et de la Grand'Rue, la plus ancienne des fontaines historiques du centre-ville est celle de la Justice, datant de 1540. Au centre du bassin octogonal trône la sculpture de la Justice, les yeux bandés, avec une balance. Elle a été créée par Laurent Perroud, de Cressier, qui est également à l'origine du bâtiment des Halles. Aux pieds de la sculpture se trouvent quatre figures: le pape, un magistrat, l'empereur et le Grand Turc, qui représentent les différentes formes de pouvoir de l'époque. «Une manière de montrer que tout le monde est soumis à la justice, même les plus puissants», relève Grégoire Oguey,

précisant que les différentes statues qui ornent les fontaines historiques ne sont pas une particularité neuchâteloise. Quantité de villes de Suisse possèdent de telles fontaines. La fontaine de la Justice s'inspire d'ailleurs de celle présente en ville de Berne. «La sculpture actuelle est une copie, l'originale étant conservée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, à la suite d'un incident survenu en 1991», précise l'archiviste communal. En effet, une grue avait accidentellement renversé la statue qui a pu être reconstituée et déposée au musée. La fontaine a par ailleurs bénéficié d'une restauration complète en 2017. ●



La fontaine du Banneret à la Croix

L'emblématique fontaine du Banneret, qui date de 1580, est sans doute la plus connue de par son emplacement et son caractère typiquement neuchâtelois. Sa sculpture, qui représente le chef militaire et civil de la ville proprement neuchâtelois, est également l'œuvre du sculpteur Laurent Perroud, qui a produit de nombreuses sculptures et bâtiments sur le Plateau, de Lausanne à Soleure. Aux pieds de la statue,

repose le Banneret, qui a été repris et corrigé par le sculpteur Laurent Perroud.



«Les fontaines moins immuables que l'on peut le penser. Certaines ont été déplacées, de même que des fûts, et des bassins changés de configuration.»

Grégoire Oguey
ARCHIVISTE COMMUNAL

T LA ZONE PIÉTONNE

unes du centre-ville



oix-du-Marché

un lion. «Dans sa position actuelle, le lion regarde à l'est, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le fût a été tourné à maintes reprises, de même que le bassin original n'a pas été conservé, et remplacé par un autre. Dans la première partie du 18^e siècle, les fontaines historiques de la ville ont été entièrement repeintes, dans la deuxième moitié du 18^e siècle, elles étaient déjà délavées. La population avait

l'habitude de les voir dans des tons uniformes et couleur pierre, cela correspondait à l'esthétique de l'époque. En 1975, elles ont été à nouveau repeintes, respectant des tons vifs comme à l'origine, de même que les façades du château entièrement étaient recrépies en blanc vers 1990. Un geste qui a suscité des critiques de la part de la population, qui n'était pas habituée à des couleurs aussi criardes». ●



La fontaine du Griffon face aux escaliers du Château

Aménagée dans la montée au château, la fontaine polychrome du Griffon date du milieu du 17^e siècle. Comme d'autres, elle a été légèrement déplacée au cours de son histoire, afin de mieux s'inscrire dans la topographie. Dotée d'une tête et d'ailes de faucon, avec un corps et des pattes de lion, elle a été sculptée par Jonas Favre. Pourquoi un griffon? «Il s'agit d'un animal mythologique qui revient à la mode à la Renaissance. A partir du 19^e siècle, au gré de la rénovation et de la modernisation des différents quartiers de la ville, les fontaines deviennent peu à peu des éléments décoratifs et patrimoniaux où se désaltérer», note l'archiviste communal. Fait amusant: en 1668, à l'occasion de la visite à Neuchâtel des princes Jean-Louis Charles et Charles Paris

d'Orléans-Longueville, la fontaine du Griffon fut transformée en fontaine à vin, où le peuple pouvait boire à volonté pour clore le festin donné en leur honneur.

Exposées au vent, à la pluie, au gel, au soleil, les fontaines font l'objet d'un entretien régulier, de même que leurs sculptures perchées à 3 ou 4 mètres de hauteur. La Ville de Neuchâtel a d'ailleurs entrepris une opération de conservation-restauration, dès 2012 avec la fontaine du Lion, puis celle du Banneret en 2015, suivie de la Justice en 2017 notamment. Elles ont depuis retrouvé leurs couleurs éclatantes et ont même été décorées pour la période de l'Avent. «Peindre les statues a notamment pour but de les protéger contre l'érosion et la pollution», souligne Grégoire Oguey. ●

La fontaine du Lion à la rue du Temple-Neuf

A proximité immédiate de l'entrée principale du temple du Bas, il est possible d'admirer la fontaine du Lion, datant de 1655. «Elle a été aménagée dans une partie de la ville qui tend à se développer au 17^e siècle, où une infrastructure fixe d'accès à l'eau potable devient nécessaire. Le symbole du lion est souvent utilisé pour tenir les armoiries, comme c'est le cas au pied de la sculpture du Banneret», explique Grégoire Oguey. A quelques pas, on peut également mentionner la présence de la fontaine des Moulins, dont le nom rappelle les anciennes activités du lieu, au passage des Boucheries. «Une boucherie et un abattoir destinés au petit bétail occupaient le pont qui enjambait le Seyon à cet endroit, de même qu'une boucherie destinée au gros bétail se trouvait sur le pont qui débouchait à l'actuelle place du Grand-Mazel». Pour l'anecdote, des ivrognes sont condamnés pour vandalisme en 1603 pour avoir arraché la pomme qui ornait la fontaine. En face, en montant la rue des Chavannes, il est aussi possible d'apercevoir la fontaine du Neubourg, qui date également de 1603, avec les jolies peintures d'Anne Monnier qui ornent les façades alentours. Nous reviendrons ce printemps avec d'autres idées de balades à la découverte des fontaines des autres quartiers et villages de la commune. ●





✓ Réduisez vos charges énergétiques

BMG
Sàrl
Détartrage, Sanitaire, Chauffage

2024 St-Aubin • 079 677 11 03 • bmgsanidetartrage@gmail.com

- Détartrage chauffe-eau
- Nettoyage de circuits chauffage
- Entretien installation sanitaire chauffage
- Traitement d'eau



COHÉSION SOCIALE RENCONTRE AVEC LA DÉLÉGUÉE À L'INTÉGRATION INTERCULTURELLE

Un défi relevé avec humilité

Voilà tout juste un an que Luana Di Trapani occupe le poste de déléguée à l'intégration interculturelle de la Ville. Rattachée au Service de la cohésion sociale, sa fonction vise à faire le lien entre l'administration et les différentes associations, institutions et communautés étrangères qui œuvrent pour un meilleur vivre-ensemble.

« J'ai à cœur que chacun-e se sente appartenir à la communauté et se sente valorisé en tant que tel », relève Luana Di Trapani, qui est née et qui a grandi à Neuchâtel. Titulaire d'un master en lettres de l'Université de Genève et d'un DAS en gestion culturelle, la Neu-châteloise a œuvré pendant 20 ans dans le domaine de la culture, prenant des responsabilités dans les milieux du cinéma et des musiques actuelles. D'abord attachée de presse dans des festivals de cinéma comme le NIFFF, qu'elle a codirigé entre 2011 et 2015. Entrée à la Ville de Neuchâtel comme chargée de projet, elle partageait son emploi du temps entre les actions jeunesse et la Case à chocs, où elle a occupé la fonction de coordinatrice générale entre 2018 et 2022.

« Mes cinq années à la Case à chocs ont été traversées par le Covid que j'ai ressenti comme une crise sociale très forte. J'ai eu envie à ce moment-là de donner un nouveau sens à mon engagement professionnel. Lorsque l'on m'a proposé le poste de déléguée à l'intégration interculturelle, j'ai accepté avec enthousiasme, mais aussi avec humilité. C'est un domaine qui est totalement nouveau pour moi, mais je suis heureuse de relever le défi ! », raconte Luana Di Trapani, qui a toujours eu envie d'œuvrer pour le bien commun, à son échelle. Je suis mue par des valeurs fortes et j'ai toujours ressenti le besoin de m'impliquer pour lutter pour la justice sociale ».

MAINTENIR LE LIEN AVEC SES RACINES

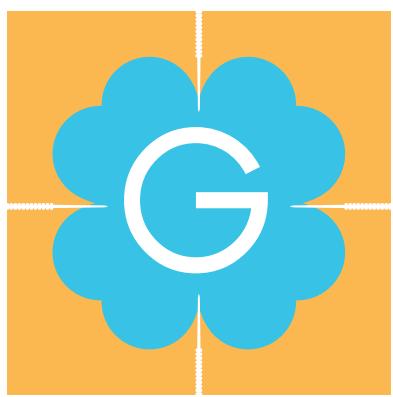
Sa première année comme déléguée à l'intégration interculturelle a été particulièrement intense. « Je pensais rencontrer l'ensemble de nos interlocuteurs, dont notamment toutes les communautés étrangères actives dans notre région, mais cela n'a pas été possible tant il y en a ». Dans son travail, elle met en œuvre la politique d'intégration de la Ville qui vise à favoriser la cohésion sociale, l'égalité, l'intégration et à encourager des relations humaines fondées sur la compréhension mutuelle. « Nous organisons et soutenons des actions pour créer des espaces de rencontres qui promeuvent le vivre-ensemble ». Elle veille aussi à prévenir les discriminations, à accompagner les personnes migrantes et à encourager le plurilinguisme, afin que les personnes accueillies continuent à parler leur langue d'origine et maintiennent un lien avec leurs racines. « Mes parents venaient d'Italie, et même si je suis née ici, je ressens le besoin de maintenir ce lien ; je m'y rends chaque année ».



« Je commence chacune de mes journées au Moka. C'est un haut-lieu de mixité sociale, où l'on rencontre des gens de tous horizons. Comme dans le café-restaurant où j'ai grandi ». BERNARD PYTHON

Dans le cadre de sa fonction, elle encourage la participation sociale, culturelle et civique. « Tout ce qui est mis en place doit participer à favoriser une société plus inclusive. Elle gère différents projets comme les actions autour des marques mémorielles dans l'espace public qui sont liées au passé colonial ou encore l'attribution de noms de rues ou de places à des femmes et des personnes issues de la diversité, pour une meilleure

représentation. Elle coordonne des manifestations comme la Fête des voisins ou la soirée d'accueil des nouveaux arrivants. Ce qui lui plaît à Neuchâtel ? « Le sentier du lac, qui longe les rives et va bientôt s'agrandir, la forêt, et surtout la facilité de passer de l'un à l'autre. Sans oublier, la Case à chocs, qui incarne un lieu de culture engagée et alternative, qui m'a façonnée déjà à l'adolescence. » ● AK



GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

**Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage**

**Reconnu par les
Assurances Complémentaires**
Plus de 30 ans d'expérience clinique
Plus de 40 000 cas traités avec succès

**Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch**



Avant fermeture

LIQUIDATION TOTALE

Toute la boutique à

50%

Tout doit disparaître!

Bijoux d'intérieur, ville 52, 2525 Le Landeron

Horaires: Lundi au vendredi 13h30 à 18h30
Samedi 10h à 17h

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 116137

Parcelle(s) et coordonnées: 5503 - Neuchâtel; 1204567/2561210
 Situation: Neuchâtel; Rue du Trésor 11
 Description de l'ouvrage: Création d'un appartement dans les combles
 Requérant(s): Philippe De Reynier, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Natacha Gagnebin, NG Architecture Sàrl, Chemin du Vivier 22, 2016 Cortaillod
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117090

Parcelle(s) et coordonnées: 9851 - Neuchâtel; 1204808/2560475
 Situation: Les Parcs; Rue de la Côte 134
 Description de l'ouvrage: Démolition d'une habitation individuelle et construction d'une habitation collective
 Requérant(s): Broggi SA, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Alain Broggi, Broggi SA, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117117

Parcelle(s) et coordonnées: 2850 - Corcelles-Cormondrèche; 1203739/2556418
 Situation: Vignes de Rue à Jean; Route des Nods 15
 Description de l'ouvrage: Agrandissement d'un balcon et installation d'une PAC extérieure
 Requérant(s): Triton Bajrami, 2036 Cormondrèche; Olivia Christe, 2036 Cormondrèche
 Auteur(s) des plans: Joseph La Commare, Bureau d'architecture JLC, Serroue 4, 2037 Montmollin
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117246

Parcelle(s) et coordonnées: 12963 - Neuchâtel; 1204701/2561055
 Situation: Le Château; Rue de la Collégiale 12
 Description de l'ouvrage: Installation d'un groupe électrogène de secours mobile
 Requérant(s): Yves-Olivier Joseph, Etat de Neuchâtel, Service des bâtiments, 2002 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Yves-Olivier Joseph, Etat de Neuchâtel, Service des bâtiments, 2002 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117380

Parcelle(s) et coordonnées: 384 - Peseux; 1204315/2558153
 Situation: Peseux; Chemin des Pavés 3
 Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau à l'extérieur d'une maison
 Requérant(s): Brigitte Sponsiello, 2034 Peseux; Roberto Sponsiello, 2034 Peseux
 Auteur(s) des plans: Helvetia Energy SA, Johan Rinaldi, 1853 Yvorne
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117531

Parcelle(s) et coordonnées: 14842,14841 - Neuchâtel; DP808 - Neuchâtel; I7619 - Neuchâtel;

1205554/2563432

Situation: Monruz; Route des Falaises 30
 Description de l'ouvrage: Aménagement d'un chemin de randonnée pédestre dans les piscines du Nid-du-Crô
 Requérant(s): Etat de Neuchâtel, service des ponts et chaussées
 Auteur(s) des plans: Etat de Neuchâtel, service des ponts et chaussées
Les plans peuvent être consultés du 22 décembre au 22 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116614

Parcelle(s) et coordonnées: 5605 - Neuchâtel; 1204490/2559480
 Situation: Le Suchiez; Escalier du Suchiez 34
 Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau
 Requérant(s): François Verdon, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Avelino Pinto, Pinto Chauffage - Sanitaire
Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116950

Parcelle(s) et coordonnées: 16067 - Neuchâtel; 1205155/2561826
 Situation: Crêt Taconnet; Espace de l'Europe 2
 Description de l'ouvrage: Nouvelle installation de système d'émission pour le DAB+
 Requérant(s): Swisscom Broadcast SA, 3006 Berne; Swisscom Broadcast SA - Réf: NTEL, 3006 Berne
 Auteur(s) des plans: Marc Suter, Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen
Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117444

Parcelle(s) et coordonnées: 557 - Neuchâtel; 1204532/2561306
 Situation: Neuchâtel; Rue du Bassin 8
 Description de l'ouvrage: Changements d'affectation de locaux commerciaux en établissement public
 Requérant(s): David Cheda, Manu Gelato, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Dania Diogo, Atelier Haldi Sàrl, Sentier du Donjon 5, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117584

Parcelle(s) et coordonnées: DP92 - Peseux; 1204423/2558577
 Situation: Les Combes; Rue du Clos 31
 Description de l'ouvrage: Installation d'un conteneur enterré
 Requérant(s): Lauent Verguet Ville de Neuchâtel, Service de la Voirie, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Antoine Benacloche, Ville de Neuchâtel - Service des Infrastructures, Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117774

Parcelle(s) et coordonnées: 4617 - Neuchâtel; 1204568/2559401

Situation: Le Suchiez; Chemin du Soleil 4

Description de l'ouvrage: Mise en conformité (création d'un logement supplémentaire)

Requérant(s): Augier Eric, 3961 Grimentz
 Auteur(s) des plans: Marcel Longhi et Nicolas Büchler, Atelier 85, Rue de la Serre 11, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117805

Parcelle(s) et coordonnées: DP327 - Neuchâtel; 1204609/2561641

Situation: Neuchâtel; Place du Port
 Description de l'ouvrage: Changement d'affectation pour locaux de dépôts

Requérant(s): Adriano Da Cunha, Ville de Neuchâtel, Service du patrimoine bâti, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Adriano Da Cunha, Ville de Neuchâtel, Service du patrimoine bâti, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 117813

Parcelle(s) et coordonnées: 14454 - Neuchâtel; 1204239/2559680

Situation: Maillerer; Avenue Edouard-Dubois 1
 Description de l'ouvrage: Réaménagement d'une cour d'école

Requérant(s): Gaël Müller Heyraud, Ville de Neuchâtel, Office des parcs et promenades, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Gaël Müller Heyraud, Ville de Neuchâtel, Office des parcs et promenades, Rue des Tunnels 7, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 29 décembre au 29 janvier 2024 délai d'opposition.

→ Seules les informations publiées dans la *Feuille officielle cantonale* font foi.
 Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Les dossiers peuvent être consultés sur le SITN (Système d'information du territoire neuchâtelois), à l'adresse <https://sitn.ne.ch>, taper le n° SATAc dans le champ de recherche. Consultation possible aussi à l'Office des permis de construire, faubourg du Lac 5, 1^{er} étage: lu à ve de 8h à 12h, après-midi sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30. Tél. 032 71 76 60 ou courriel peco.vdn@ne.ch

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

VALANGIN

Café-rencontre le 24 janvier

Le prochain café-rencontre de Valangin aura lieu le mercredi 24 janvier de 9h30 à 11h, au guichet d'accueil, Bourg 11. Kenny Rhyn, architecte paysagiste à l'Office des parcs et promenades, viendra parler des nichoirs posés récemment au pont du Tirage.



imprimer
c'est chez Messeiller!



- Impressions minute
- Papeterie
- Reliures wiro
- Faire-Part
- Créations mise en page
- Impressions sur enveloppes
- Plastification jusqu'au format A3
- Affiches / Bâches
- Flyers
- Brochures
- Scans minute
- Et bien plus...

Imprimerie Messeiller SA
Place de la Fontaine 1, 2034 Peseux
032 725 12 96, vente@messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

CONSEIL GÉNÉRAL**Marine Mühlethaler
remplace Y.-A. Meister**

Lors de sa séance du 10 janvier 2024, le Conseil communal a proclamé élue membre du Conseil général Mme Marine Mühlethaler, suppléante de la liste PLR Commune de Neuchâtel, et membre suppléant du Conseil général M. Jean-Claude Borel, 13^e des viennent-ensuite de la liste PLR Commune de Neuchâtel, suite à la démission du Conseil général de M. Yves-Alain Meister. ● Neuchâtel, le 10 janvier 2024.

Le Conseil communal

AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés suivants:

- Arrêté concernant l'harmonisation de la protection et la plantation des arbres et le rôle de la Commission nature et paysage sur le territoire de la nouvelle commune de Neuchâtel,
- Arrêté concernant l'achat de vin par les Caves de la Ville,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 15 janvier 2024, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 28 février 2024. ●

Neuchâtel, le 17 janvier 2024.

Au nom du Conseil communal:
Mauro Moruzzi, président
Daniel Veuve, chancelier

HIVER**Conseils pour
la saison froide**

Les hivers doux de ces dernières années feraient presque oublier les grands froids subis comme celui de ces dix derniers jours. On trouvera donc, sur le site de la Ville, quelques bons conseils santé et habillement en cas de froid polaire: www.neuchatelville.ch/chaudfroid. Pour tout renseignement, les seniors ou les personnes fragilisées peuvent aussi s'adresser à l'Office de l'accueil et des quartiers au 032 717 72 60, ou à Aross, un service cantonal gratuit destiné aux plus de 65 ans, qui peut également se rendre à domicile: 032 886 90 90, www.aross.ch. Enfin, les personnes en situation de difficulté matérielle, sociale ou psychologique peuvent être aidées en tout temps via le portail d'entraide www.ensemble-ne.ch. ●

OFFRE D'EMPLOI

Le Dicastère du développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

**Architecte-paysagiste
chef-fe de projet, responsable
du bureau technique
de l'Office des parcs
et promenades à 100%**

Mission: Sous la direction de la cheffe du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines, vos principales tâches seront les suivantes: Soutenir la cheffe de service dans la planification et la mise en œuvre de la stratégie et de la vision des espaces publics de la Ville, en coordination avec les autres services concernés. Gérer et organiser les tâches du bureau technique de l'Office des parcs et promenades (8 personnes), y compris les budgets de fonctionnement et d'investissement liés à la fonction, notamment dans l'optimisation des ressources matérielles, en collaboration avec l'Office de la voirie. Proposer des solutions novatrices d'améliorations à tous niveaux: organisation, fonctionnement, etc. Soutenir, conseiller et développer son équipe en termes techniques et de management de projet. Piloter des projets et/ou participer à la mise en œuvre de projets adaptés aux changements climatiques et favorisant la promotion de la biodiversité en milieu urbain.

La Ville de Neuchâtel accorde une attention particulière à promouvoir la diversité des parcours de vie et de genre.

→ **Délai de postulation:** 31 janvier 2024. ●

**Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 717 71 47.**

COMMUNES**Coprésidence
à la tête de l'ACN**

Les conseillers communaux de la Ville de Neuchâtel Didier Boillat et de la Ville de La Chaux-de-Fonds Jean-Daniel Jeanneret assument conjointement la présidence de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), depuis le 1^{er} janvier et jusqu'à la fin de la législature en juin prochain. Ils succèdent à Frédéric Mairy, qui avait fait part de sa démission au comité dès son élection au Conseil d'Etat le 26 novembre dernier, quand bien même celle-ci ne prendra effet qu'au 1^{er} mars. Cette coprésidence «illustre ainsi parfaitement la cohésion et la dynamique positive qui portent les communes neuchâteloise» indique l'ACN dans un communiqué. ●

SOCIÉTÉS LOCALES**Loto le 28 janvier**

L'Union des sociétés locales de Corcelles-Cormondrèche organise dimanche 28 janvier à Cortaillod un grand loto, dès 15h à la salle Cort'Agora. Informations sur www.infoloto.ch ●

OFFRES D'EMPLOI

Le Dicastère de la culture, de l'intégration et de la cohésion sociale de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour la salle de concerts de la Case à Chocs, un poste de

**Chargé-e de relations
publiques à 80%**

Mission: Définition, planification et mise en œuvre de stratégies de communication adaptées aux différentes activités de la Case à Chocs (événements publics, médiation, programmes d'accompagnement); Gestion des relations publiques, des plateformes digitales, de la billetterie en ligne, des campagnes d'affichage et de promotion, ainsi que des relations avec les médias et les partenaires de communication et de promotion; Organisation d'événements; Coordination du travail de production et de diffusion de contenus digitaux et imprimés.

La Ville de Neuchâtel accorde une attention particulière à promouvoir la diversité des parcours de vie et de genre.

→ **Délai de postulation:** 31 janvier 2024. ●

**Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 717 71 47.**

La Ville de Neuchâtel mène une politique active en matière d'accueil extra-familial. Son réseau d'accueil, destiné aux enfants âgés de 4 mois à 12 ans, est réparti sur plusieurs sites, au sein de nos différents quartiers. Le Service de la famille, met au concours un poste de

**Directeur-trice de structure
d'accueil préscolaire à 100%
(4 mois - 4 ans)**

Mission: Assurer la gestion pédagogique, administrative et financière de la structure d'accueil préscolaire. Conduire et soutenir le travail des collaborateurs et collaboratrices. Organiser un cadre d'accueil qualitatif, respectueux des besoins des enfants et de leurs parents. Développer et conduire les projets pédagogiques, à l'appui des cadres de référence romands en matière de formation et d'éducation de l'enfance. Veiller à l'application des procédures et règlements communaux. Travailler en collaboration avec le réseau communal et cantonal des structures d'accueil extrafamilial.

→ **Délai de postulation:** 31 janvier 2024. ●

**Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue Ernest-Roulet 2, 2034 Peseux, 032 717 71 47.**



Consultation
des offres détaillées
et postulation

Urgences et permanences

POLICE: 117
SERVICE DU FEU: 118
URGENCES VITALES ET AMBULANCE: 144
HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ
 Numéro principal: 032 713 30 00

HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
 Tél. 032 720 30 30

CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)
 24h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

SERVICES DE GARDE
 Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24h/24, 7j/7: tél. 0848 134 134.

PHARMACIE D'OFFICE
 La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
 Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30.
 Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

VITEOS SA
 Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 0800 800 012.

GROUPE E
 Electricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Retrouvez l'agenda des événements culturels de l'Arc jurassien sur www.culturoscope.ch ou téléchargez l'application

Services religieux

Des 20 et 21 janvier 2024

EREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
La Coudre: Sa 20, 18h, culte des familles.
Eglise catholique de Peseux: Di 21, 10h, célébration œcuménique de l'Unité.

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE
Eglise catholique de Peseux: Di 21, 10h, célébration œcuménique de l'Unité.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Basilique Notre-Dame: Di 21, 10h et 18h, messes.
Serrières, église Saint-Marc: Sa 20, 17h, messe
La Coudre, église Saint-Norbert: Pas de messe.
Messe en latin: Di 21, 17h, Saint-Norbert.
Mission italienne: Pas de messe.
Mission portugaise: Sa 20, 17h, Basilique Notre-Dame, messe en portugais.
Hôpital Pournalès, chapelle 6^e étage: Di 21, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital le 1^{er} et 3^e dimanche du mois.
Notre-Dame de Compassion, à Peseux: Ve 19, 9h, messe. Di 21, 10h, célébration œcuménique de l'Unité.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE
Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7): Di 21, 9h45, célébration œcuménique de l'Unité au Sacré-Cœur, pas de messe à Saint-Pierre.
Eglise Saint-Jean-Baptiste à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel): Di 21, 10h, célébration œcuménique de l'Unité à l'Eglise catholique de Peseux.



N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig, Sophie Schneider
Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet
Contact: Thierry Guillod | **Téléphone:** Tél. 032 717 77 09 | **E-mail:** journal.neuchatel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: impactmedias | **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel · Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch
Tirage: 30'000 exemplaires.

Bibliothèques et services

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), *Lecture publique*, lu, me, ve 12 h-19 h, ma et je 10 h-19 h, sa 10 h-16 h; *fonds d'étude*, lu au ve 10 h-12 h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13 h 30-17 h 30, sa 10 h-13 h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14 h-17 h, ma 9 h-11 h, 14 h-17 h, sa 10 h-12 h. www.bibliomonde.ch.

BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9 h-12 h, me et je 17 h-19 h. Tél. 032 886 59 30.

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13 h 30-17 h, ma et je 14 h-17 h, me 8 h-10 h 20/13 h 30-17 h, ve 8 h-12 h. Tél. 032 886 40 61.

COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux), lu et me 14 h-17 h 30; ma, je et ve 9 h-11 h 30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 10 h-12 h 15/13 h-16 h, ma 15 h-17 h 30, me 14 h-17 h 30, je 15 h-17 h 30, ve 10 h-12 h 15. Tél. 032 886 53 18.

BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 29 janvier 2024 de 17 h 30 à 18 h 35, autres renseignements sur www.bibliobus-ne.ch.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins intérieurs, horaire tout public lu au je 8 h-22 h, ve 8 h-19 h 30, sa 8 h-18 h 30, di 9 h-19 h. Piscine intérieure fermée au public sa 20 jan toute la journée. Piscines extérieures fermées jusqu'en mai. Tél. 032 717 85 00. www.lesports.ch/piscines.

PATINOIRES DU LITTORAL

Ouvertes au public, tous les horaires sur www.lesports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, ma 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives

aux domaines de l'intime et des sexualités: contraception, VIH et infections sexuellement transmissibles, grossesse, ambivalence face à une grossesse, interruption de grossesse, diversités sexuelles, altritance et violences sexuelles. Permanence lu, ma, me 13 h-18 h, je 10 h-19 h et ve 14 h-18 h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

SEPOQUA, SERVICE DE LA POPULATION ET DES QUARTIERS

(rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), lu et me 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, ma 7 h 30-12 h et après-midi fermé, je 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h, ve 8 h 30-15 h. Tél. 032 717 72 60. Au Sepoqua et dans les autres guichets d'accueil de la commune (*voir adresses et horaires ci-dessous*) vous pourrez enregistrer votre arrivée, départ, établir une pièce d'identité, renouveler un permis de séjour ou obtenir diverses attestations, apporter ou rechercher un objet trouvé ou perdu (1 semaine dans les guichets puis centralisés dans celui de Neuchâtel), obtenir des cartes journalières CFF, des bons de réduction TransN, une carte de résident-e, une carte de prépaiement pour certains parkings, obtenir des sacs NEVA pour familles avec enfants de moins de 3 ans, s'enregistrer au guichet unique, annoncer et enregistrer son chien, acheter divers produits de la ville (verres, bouteilles à eau), ou encore obtenir un support pour les assemblées citoyennes.

GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9 h-12 h/13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 53 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 59 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Bourg 11), ma 13 h 30-16 h 30, ve 9 h-12 h. Tél. 032 857 21 21.

ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture lu au ve 8 h 30-12 h, sauf ma dès 7 h 30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10 e-mail: ec.vdn@ne.ch.

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'utilisation du domaine public (vente, stands), rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite ou www.neuchatelville.ch/manfestations. Pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70, lu au ve 8 h-12 h et 13 h 30-16 h 30.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/medias. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !



Week-end thématique sur les dinosaures

Dans le cadre de l'exposition *Plateosaurus*, le Muséum d'histoire naturelle organise les 20 et 21 janvier un week-end thématique sur la paléontologie et les dinosaures. Démonstrations de dégagement de fossiles, stand de détermination (amenez vos trouvailles!), ateliers de moulage et d'illustration par Marie-Morgane Adatte et Philip Maire se tiendront en continu. Samedi, le public pourra par ailleurs assister à une rencontre assurément passionnante entre John Howe, illustrateur du *Seigneur des Anneaux*, et le paléontologue Lionel Cavin sur le thème «Dinosaures et dragons, mythes et légendes en paléontologie», avant de regarder en soirée *The Valley of Gwangi*, un nanar culte proposé en collaboration avec le NIFFF. ●

→ Muséum d'histoire naturelle

Du mardi au dimanche de 10 h à 18 h.
www.museum-neuchatel.ch



Automates: saisir le mouvement

Insuffler la vie à sa création: le fantasme de Pygmalion ne s'achève pas là. Au XVIII^e siècle, l'homme rêve d'automates. Dans un premier temps, il s'agit d'appréhender l'anatomie, saisir les mécanismes du vivant par la création artificielle. La fluidité et la subtilité des mouvements humains requièrent alors une maîtrise horlogère qui place les Jaquet-Droz parmi les plus illustres constructeurs d'androïdes. Les mouvements des trois automates démontrent l'attention particulière portée au corps: la Musicienne cligne des yeux et respire ainsi au rythme de ses doigts qui parcoururent le clavecin pendant que le Dessinateur souffle sur les poussières de fusain pour nettoyer son plan de travail. Une histoire du mouvement à découvrir dans l'exposition permanente. ●

→ Musée d'art et d'histoire

Du mardi au dimanche de 11 h à 18 h.
www.mahn.ch



La Fête bolivienne des Alasitas

La Fête des Alasitas constitue une tradition incontournable de la Bolivie. Son personnage central est l'Ekeko, une divinité andine associée à l'abondance et la prospérité. Lors de la célébration, les participant-e-s acquièrent des répliques miniatures de ce qu'ils souhaitent obtenir ou réaliser au cours de l'année à venir. Ces petits objets sont ensuite consacrés par différents ritualistes andins ou catholiques qui les chargent en énergie. Dans leur version de cette fête, le MEN et l'association Bolivia plurinacional vous proposent, samedi 27 janvier de 11 h à 16 h, un marché de miniatures, des visites guidées de *Cargo Cults Unlimited*, des ateliers de fabrication de miniatures ainsi qu'une cérémonie rituelle en musique avec le groupe Comunidad Jilatas. Entrée libre. ●

→ Musée d'ethnographie

Du mardi au dimanche de 10 h à 17 h.
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

Touches de couleurs dans les serres

Avez-vous déjà vu un arbre à tomates ou des poivrons cloches? Ceux du Jardin botanique se portent plutôt bien, mûrissant lentement dans la douceur des serres chaudes. C'est le bon moment pour venir les visiter, car de nombreuses espèces s'apprêtent à fleurir.

Dans la zone sèche, plusieurs aloès endémiques de Madagascar ont déjà sorti leurs hampes florales. Sous les tropiques, le strelitzia ou oiseau de paradis tient la vedette. En janvier et février, les serres sont ouvertes au public de midi à 16 h, sept jours sur sept.

L'équipe du Jardin botanique se réjouit de votre prochaine visite. ●



→ Café du jardin: ouvert tous les jours, de 12 h à 16 h.
www.jbneuchatel.ch

ATELIER DES MUSÉES

Premiers ateliers de la nouvelle année

Au programme en cette deuxième quinzaine de janvier:

- Musée d'ethnographie:** Ekeko késako, 17.01, 7-11 ans > Plonge dans l'univers des Alasitas, les miniatures boliviennes, et embellis ta vie!
- Musée d'art et d'histoire:** La technique du vitrail, 24.01, 4-6 ans (en duo) > Découverte de la magnifique cage d'escalier, puis création d'un vitrail.

Muséum d'histoire naturelle: Y a un os!, 24.01, 7-11 ans > Quel étrange squelette... Avec les outils du paléontologue, viens le reconstituer et l'identifier! Mystérieux dino, 31.01, 4-6 ans > Mais où est passée la griffe du géant Plateosaurus? Viens nous aider à la retrouver!

Jardin botanique: Plantes carnivores, 31.01, 7-11 ans > Découverte fascinante de ces végétaux pas tout à fait comme les autres!



→ Infos et inscriptions: www.atelier-des-musees.ch

CORCELLES-CORMONDRECHE RENCONTRE AVEC LE PREMIER CENTENAIRE DE L'ANNÉE

Une vie heureuse et bien remplie

Résident au Foyer de la Côte à Corcelles-Cormondrèche, Roger Pfister a fêté son 100^e anniversaire le 31 décembre dernier. Il a été félicité par les autorités communales qui lui ont apporté du chocolat et un tableau de la place de Halles, qui décore sa chambre.

Je ne sais pas comment j'ai réussi à atteindre l'âge de 100 ans, je n'ai en tout cas rien fait pour», relève Roger Pfister, les yeux pétillants. Dans sa famille, le Nouvel An se fêtait en famille, si bien qu'à sa naissance, tous les membres de sa famille étaient présents pour l'accueillir dans la joie, au domicile de ses grands-parents à La Chaux-de-Fonds. «Il n'était pas facile de nourrir toute la famille, mes grands-parents avaient des poules, des porcs, des lapins et des oies. Pour se laver, il n'y avait pas de baignoire, mais un grand bac en béton où on faisait aussi la lessive. Mon père avait 18 frères et sœurs et ma mère 12! Cela fait 30 oncles et tantes tout de même!»

DE ZOUG À BELLINZONE

Lorsque le père de Roger Pfister décroche un emploi à l'usine Favag, la famille quitte La Chaux-de-Fonds pour s'établir à Corcelles-Cormondrèche, où Roger Pfister a grandi et suivi sa scolarité. De son enfance, il garde un merveilleux souvenir. «Avec un copain, on avait construit une cabane dans les arbres pour observer les écureuils. Ma maîtresse d'école était très sévère mais j'avais la chance qu'elle fasse du ski avec ma mère, ce qui jouait en ma faveur. J'ai toujours adoré bricoler. Avec un copain, on allait à Moretta à vélo pour chercher du matériel et on avait construit un poste radio qui nous permettait de converser d'un bout à l'autre de la ville». Au bénéfice d'une bourse qu'il remboursera avec ses premiers salaires, Roger Pfister a suivi des études au Technicum du Locle, avant de travailler dans la construction et la mise en service de centrales téléphoniques. «Je faisais de la recherche et du dépannage, j'aimais beaucoup mon travail». Durant sa carrière, il contribue à installer le réseau téléphonique à Neuchâtel et dans les villes des Montagnes. Il a aussi travaillé à Berne, à Zoug et à Bellinzone. «Les Romands ont souvent des a priori sur les Alémaniques. J'ai été ravi d'habiter à Zoug, où je me suis fait beaucoup d'amis, de même qu'à Bellinzone. Chaque région linguistique a ses particularités et je ne pourrais pas dire celle que je préfère. Par contre, je n'ai pas appris les langues, car dès qu'un Romand arrive, ils en profitent pour pratiquer le français». Durant sa carrière, il a également œuvré à la mise en place de la centrale thermique de Cornaux ainsi qu'à l'usine hydraulique du Châtelot.

RETRouvailles avec une amie d'enfance

Durant sa jeunesse, Roger Pfister avait une amie avec laquelle il passait beaucoup de temps.



Roger Pfister est le premier centenaire de l'année à avoir reçu les félicitations des autorités communales et la visite du président de la Ville. BERNARD PYTHON

«Je suis parti à Zoug et elle est restée à Corcelles-Cormondrèche, mais nous nous sommes retrouvés et sommes désormais tous deux au Foyer». Les deux centenaires ratrappent le temps perdu et évoquent volontiers leurs souvenirs de jeunesse. «Il ne reste plus que nous, tous les autres sont morts», explique-t-il. Et Marguerite Sollenberger, dite "Miquette" de toquer à la porte de son ami pour lui demander d'aller prendre l'air.

«Je suis très heureuse d'avoir retrouvé Roger. C'est un homme qui a du caractère, et qui est aussi doux et agréable. On s'accorde très bien, un lien très fort nous unit», confie Miquette, qui fêtera bientôt son 103^e anniversaire. Pendant qu'elle raconte, Roger Pfister se déplace pour lui

faire de l'ombre et éviter qu'elle ne soit gênée par le soleil dans ses yeux. «Peut-être que si je n'étais pas parti de Corcelles-Cormondrèche, nous nous serions mariés», précise Roger Pfister. Les deux centenaires partagent une vie paisible au Foyer de la Côte. Ils prennent leurs repas ensemble, participent à des activités comme la gym douce et le chant, et sortent régulièrement faire quelques pas pour s'aérer dans le jardin. «Nous sommes bien ici, l'équipe soignante s'occupe bien de nous et les gens sont gentils.» Pour fêter son 100^e anniversaire, Roger Pfister est allé prendre le repas au restaurant Chez Ross, en compagnie de son amie d'enfance, et de ses enfants à elle. Une vie heureuse et bien remplie! ● AK